

Image not found or type unknown



## mainlevée d'une tutelle

Par **Droitquestion**, le **01/02/2022** à **15:17**

Bonjour ,

Si un majeur protégé demande à un médecin expert de rédiger un certificat médical en vue de l'allègement d'une mesure de tutelle , peut-il demander dans le courrier destiné au juge des tutelles une mainlevée de la mesure de tutelle ?

La mainlevée de la tutelle peut-elle sous-entendre aussi un allègement de cette mesure de tutelle ?

Merci pour votre réponse .

Par **Marck.ESP**, le **01/02/2022** à **16:22**

Bonjour

Merci d'éviter de poser plusieurs fois la même question...